

Délibération du conseil d'administration n°2026-036

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu la délibération n°2024-049 du conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 6 décembre 2024,

Vu la délibération n°2025-023 du conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 27 juin 2025,

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 26 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2026

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

DÉCIDE

Le conseil d'administration approuve la modification des tarifs de Pad'Occ (cf. note jointe à la présente délibération).

Toulouse, le 16 octobre 2026

Le Président de la Comue de Toulouse

Pour : Comue de Toulouse

Signé électroniquement par Michael
TOPLIS
Fonction :
Président de la Comue de Toulouse

Le 21/10/2026 à 19:38

Michael TOPLIS

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2026

RÉDACTEUR : C CAILHOL & A SANCHEZ-GODINEZ

SOUS-COUVERT DE : Philippe CORSO

DATE : 8 octobre 2026

OBJET : Mise à jour de la tarification Pad'Occ

La tarification de Pad'Occ a été revue et adoptée par délibération n°2025/023 du Conseil d'administration de la Comue du 27/06/2025.

La présente note ajoute à ces tarifs votés en 2025, les éléments suivants :

- L'ajout du nouveau matériel, Cellule de soudure cobotisée au Lot 1 :
Nouvel investissement réalisé en 2026 permettant de nouvelles prestations
- La création d'un Lot 4 (tarif unitaire 5,0 €/h) pour les machines à faible valeur d'exploitation attribué à :
 - Imprimante 3D Multimaker
 - Imprimante 3D Multistrat*Ces équipements étant très peu chers à l'investissement comme à l'exploitation, les prix précédemment validés ne reflétaient pas la réalité des coûts d'exploitation ni de la demande du marché.*
- Évolution de la tarification de mise en visibilité :
Evolution de la stratégie de mise en visibilité à encadrer

Au vu de ces modifications, le document relatif aux tarifs de Pad'Occ est modifié comme suit (ajouts mentionnés en bleu) :

1.	Introduction.....	2
2.	Principes d'élaboration des devis de prestations.....	2
3.	Unités d'œuvre.....	3
3.1.	Unités d'œuvre générales	3
3.2.	Unités d'œuvre liées à l'occupation des locaux.....	4
3.3.	Unités d'œuvre sur la mise en visibilité	5
4.	Références annexes.....	6
5.	Délibération soumise au Conseil d'administration	Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction

Pad'Occ est la plateforme d'accélération de la transformation des entreprises vers l'industrie du futur d'Occitanie. Répondant à un appel à projet des Investissements d'Avenir, Pad'Occ est cofinancée par l'Etat et la Région et constitue un service à comptabilité distincte de la Comue de Toulouse. Parmi les 8 plateformes labellisées au plan national, c'est la seule plateforme portée par un établissement public universitaire.

Pad'Occ est fondée sur une Usine-Ecole située au cœur de la Maison de la Formation Jacqueline Auriol de l'Innovation Campus de Montaudran à Toulouse. La plateforme propose des activités entrant dans le domaine « service public » dévolu aux missions des universités. En particulier, les visites de l'Usine-Ecole sont gratuites et ouvertes à tous les publics : collégiens, lycéens et entreprises, la formation et la recherche y trouvent naturellement leur place pour développer de nouvelles compétences et tester de nouvelles technologies. Ce périmètre permet d'apporter aux entreprises d'Occitanie une vitrine des technologies et pratiques de l'industrie du futur de façon à leur permettre d'appréhender les transformations possibles.

Développer l'industrie en Occitanie nécessite de faire évoluer à la fois les outils de travail et les modes de communication avec les donneurs d'ordre mais aussi les ressources humaines pour assurer l'emploi. Les dirigeants de TPE/PME/ETI sont confrontés à une évolution sans précédent nécessitant un investissement majeur. Ils disposent d'une offre importante d'entreprises apportant des solutions ou réalisant des diagnostics, d'une offre de formation déjà conséquente sur l'ensemble du territoire régional ainsi que de moyens de financements pour cette transformation. Toutefois, l'offre apparaît complexe et les dirigeants d'entreprise manquent de temps pour en explorer la totalité. Il en résulte une réticence à s'engager dans une voie de transformation qui fragilise les entreprises et par là même, l'emploi.

Le Conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 6 décembre 2024 a voté par délibération n°2024-049 une première gamme de tarifs permettant de contractualiser avec les entreprises pour leur accompagnement. Une nouvelle gamme de tarifs a été approuvée par le Conseil d'administration de la Comue de Toulouse par délibération n°2025/023 du 27/06/2025.

Le présent document propose une révision de l'ensemble de la tarification de Pad'Occ qui sera applicable à compter de l'approbation par le Conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 16 octobre 2026.

2. Principes d'élaboration des devis de prestations

Les prestations proposées se rapportent aux différentes missions de Pad'Occ :

- « Montrer » : il s'agit de la mise en place de visites, de démonstrations, d'évènements techniques ou d'acculturation, de mise en visibilité de fournisseurs de solutions.
- « Démontrer » : la mise en place de prototypes ou de preuves de concept permet aux entreprises de dé-risquer leurs investissements.
- « Accompagner » : Pad'Occ accompagne les entreprises dans leur parcours de transformation.

Ces prestations sont dimensionnées à partir des Unités d'œuvre (mobilisation de ressources humaines, mobilisation d'équipements, occupation de locaux, prestations de restauration élémentaires etc...). Les Unités d'œuvre ont été dimensionnées de façon à couvrir les charges de Pad'Occ.

La prestation fait l'objet d'un devis constitué par :

- Les Unités d'œuvre mobilisées.
- La facturation d'achats spécifiques le cas échéant (par exemple des achats de matière première, outils spécifiques et toute prestation d'intégration nécessaire aux POC spécifiques

et à la « mise en visibilité dynamique » que Pad’Occ ne pourrait pas assurer seul) selon les devis réalisés par le fournisseur approuvés par Pad’Occ et par le bénéficiaire de la prestation. La facturation est dimensionnée TTC (toutes taxes comprises) dans le périmètre service public de Pad’Occ et HT (hors taxes) dans le domaine industriel et commercial de Pad’Occ.

➔ Les Unités d’œuvre et la facturation constituent le sous-total 1

- Au sous-total 1 s’appliquent des frais de gestion administrative pour un montant de 10 %.

➔ Le sous-total 1 et les frais de gestion constituent le sous-total 2

- Le sous-total 2 est majoré de 30 % pour un événement se déroulant en soirée. Il est majoré de 50 % le week-end ou en période de fermeture de la MFJA.

➔ Le tarif final ainsi constitué est défini hors taxes. Il est applicable sans majoration dans le périmètre service public. Il est majoré des taxes en vigueur dans le périmètre industriel et commercial.

➔ Le tarif final peut être divisé par le nombre de participants ciblé pour constituer un tarif individuel.

3. Unités d’œuvre

3.1. Unités d’œuvre générales

THEMES	REFERENCE	TYPE	PRECISION	UNITE	TARIF HT
VISITES USINE ECOLE	PREST-1	Visite à la carte	Demande hors créneaux proposés aux visites collectives	1 heure	150,00 €
RESSOURCES HUMAINES	RH-1	Intervention RH d'expertise	Pour chaque personnel impliqué	1 heure	140,00 €
	RH-2	Intervention RH d'accompagnement		1 heure	93,00 €
	RH-3	Intervention RH technique		1 heure	55,00 €
	RH-4	Intervention RH d'animation		1 heure	55,00 €
	RH-5	Intervention RH de communication		1 heure	55,00 €
RESTAURATION	REST-1	Rafratchissements boissons		1 bouteille	2,00 €
	REST-2	Accueil viennoiserie petit déjeuner		1 participant	7,00 €
	REST-3	Cocktail apéritif		1 participant	15,00 €
	REST-4	Traiteur déjeuner dîner		1 participant	27,00 €
	REST-5	Restaurant déjeuner dîner		1 participant	22,00 €
DOCUMENTATION	DOC-1	Reprographie papier		1 copie	0,10 €
	DOC-2	Reprographie numérique		1 clé USB	5,00 €
EQUIPEMENTS	UE-1	Equipements Lot 1	Pour chaque équipement impliqué. Selon tableau ci-après	1 heure	90,00 €
	UE-2	Equipements Lot 2		1 heure	70,00 €
	UE-3	Equipements Lot 3		1 heure	50,00 €
	UE-4	Usine Ecole complète		1 heure	270,00 €
	UE-5	Equipements Lot 4		1 heure	5,0 €

DEPLACEMENTS	DEP-1	Transport véhicule	Véhicule personnel ou de service	1 km	0,50 €
	DEP-2	Petit déjeuner	Pris à l'extérieur ou à l'hôtel	1 petit déjeuner	12,00 €
	DEP-3	Repas		1 repas	30,00 €
	DEP-4	Hébergement	Hôtel base moyenne gamme avec confort professionnel	1 nuitée	100,00 €
	DEP-5	Hébergement métropole		1 nuitée	200.00€

Classification des équipements :

Lots	Matériel
1	Cellule de soudure cobotisée
1	Découpe jet d'eau
1	Centre tournage fraisage (SOMAB)
1	Centre usinage 5 axes (HURON)
1	Démonstrateur cybersécurité
1	Tunnel numérique
1	Dévrage 3D (POC 11)
1	Cellule autonome d'usinage avec rebouclage numérique Techplus
2	Cellule robotisée de contrôle par scan 3D ZEISS GOM
2	MMT ZEISS
2	Poste soudage 4.0
2	Robot de chargement pré intégré type Robojob
2	Géoloc Sigscan
2	Jumeau numérique usine
2	Jumeau numérique NRC (rendu réaliste)
2	Supervision
2	Imprimante 3D Desktopmetal
2	AMR SHERPA
2	Poste assemblage RA 4.0
3	Armoire HANDDDLE
3	Armoire Nexess
3	Outils de mesure MAHR
3	Capteur Nicomatic
3	Identification des attachements
3	Training Machine Hexagon
4	Imprimante 3D Multimaker
4	Imprimante 3D Multistrat

3.2. Unités d'œuvre liées à l'occupation des locaux

Le tarif et l'Unité pris en compte pour le dimensionnement de l'Unité d'œuvre est celui de la tarification HT « extérieurs » en vigueur votée par le Conseil d'administration de la Comue de Toulouse.

Références d'Unités d'œuvre :

THEMES	REFERENCE	TYPE	UNITE
LOCAUX MFJA	MFJA-1	Amphi 160 places nb de jour (tarif externe)	1 demi-journée
	MFJA-2	Amphi 90 places au 1er (tarif externe)	1 heure
	MFJA-3	Salle 40 places	1 journée
	MFJA-4	Salle de réunion 5ème 22 places	1 heure
	MFJA-5	Autres locaux à préciser	à préciser

3.3. Unités d'œuvre sur la mise en visibilité

Les équipements de l'Usine Ecole proviennent de :

- Dons ou mises à disposition pendant une période donnée, issus du mécénat
- Achats
- Installation de produits 4.0

Pour les équipements et services achetés et présentés dans l'Usine Ecole, ils sont qualifiés sur le plan technique et technologique dans l'ensemble des présentations effectuées (visites, numérique, documentation) mais sont exposés sans visibilité de marque.

La mise en visibilité de la marque dans les présentations et sur l'Usine Ecole est soumise à une prestation de mise en visibilité définie ci-dessous. En sus, d'autres prestations peuvent être choisies par les partenaires.

THEME	REFERENCE	TYPE	PRECISION	UNITE	TARIF HT
MISE EN VISIBILITE	MEV-1	Mise en visibilité de la marque		1 an	4 500 € + 5 % du prix HT
	MEV-2	Affichage sur panneau numérique	1h/j pendant 3 mois soit 120 diffusions par jour d'un spot de 30 ou 60 diffusions par jour d'un spot de 1min	1 mois	167,00 €
	MEV-3	Vitrine	Mise à disposition d'une vitrine (0,2 m2) pour présentation d'une solution IDF, en état, non fonctionnelle, sur le parcours de visite.	1 mois	100,00 €
	MEV-4	Accès showroom	Possibilité d'inviter ses clients et partenaires sur l'usine école (sur rdv sans aucune prestation complémentaire et dans la limite des disponibilités)	1 mois	167,00 €
	MEV-5	Affichage sur panneau	Affichage logo partenaire sur panneau	1 mois	89,00 €
	MEV-6	Réseaux sociaux	Publication sur LinkedIn	1 publication	165,00 €
	MEV-7	Mise en visibilité événementielle présence + rollup		1 événement	300,00 €
	MEV-8	Mise en visibilité événementielle m2 + mobilier		1 événement	600,00 €
	MEV-9	Mise en visibilité événementielle sono + prise de parole		1 événement	900,00 €
	MEV-10	Mise en visibilité de la solution opérationnelle	Solution opérationnelle intégrée dans l'U-E (start up nationale)	6 mois	1 000 €
	MEV-11	Mise en visibilité de la solution opérationnelle	Solution opérationnelle intégrée dans l'U-E (PME et grands groupes régionaux)	6 mois	1 500 €

	MEV-12	Mise en visibilité de la solution opérationnelle	Solution opérationnelle intégrée dans l'U-E (PME et grands groupes nationaux)	6 mois	2 000 €
--	--------	--	---	--------	---------

Le cas échéant, en cas de mise à disposition temporaire ou de location notamment, la valeur marchande (prix HT de l'équipement) est appréciée au regard de la durée de la mise à disposition par rapport à la durée d'amortissement d'un équipement équivalent.

Dans le cadre du mécénat, la marque demeure visible. Les autres prestations ne sont pas incluses et peuvent être acquises à titre onéreux par l'entreprise mécène.

4. Références annexes

Elles concernent les frais de gestion et suppléments.

THEMES	REFERENCE	TYPE	PRECISION	COEF.
FRAIS	F-1	Frais de gestion administrative	Applicable sur le montant des Unités d'œuvre augmenté des refacturations.	10 %
MAJORATIONS	SUP-1	Supplément soirée	Applicables sur le montant des Unités d'œuvre augmenté des refacturations et des frais de gestion administrative.	30 %
	SUP-2	Supplément fermeture MFJA		50 %

Le conseil d'administration est sollicité pour approuver la modification des tarifs de Pad'Occ tels qu'exposés dans la présente note.

*_*_*_*_*_*_*

Pour : Comue de Toulouse

Signé électroniquement par Michael
TOPLIS
Fonction :
Président de la Comue de Toulouse

Le 21/10/2026 à 20:04